

«Posez-vous la question : arrêteriez-vous de travailler ? Le plus souvent, on me répond que non.»

**Pierre-Yves RYCKAERT**

**135** milliards sont nécessaires pour offrir à tous une allocation mensuelle de 1000 €.

**L'allocation universelle, un modèle différent**

# Et si c'est l'individu qu'on subsidiait ?

**Pensions, chômage : face aux impasses du système social actuel ressurgit l'idée d'une allocation universelle. Est-ce moral ? Et réalisable ?**

• **Jean-Christophe HERMINAIRE**

Et si on changeait tout ? Si on remplaçait toute cette tuyauterie complexe d'assistance sociale, de subsidiation et de niches fiscales par une mécanique bien plus simple, et foncièrement égalitaire dans son principe : un revenu minimum pour tous, accordé à tout citoyen. Et cela sans conditions. Un subside à l'individu plutôt qu'à des «systèmes».

L'idée n'est pas neuve. Elle était portée par les partis écologistes au milieu des années 80, avant d'être inscrite en 1997 au programme du parti Vivant, fondé par le riche homme d'affaires Roland Duchâtelet. Car le principe d'une allocation universelle n'est ni de gauche, ni de droite. Il a été défendu tant par ceux qui revendiquent une répartition plus équitable des richesses et luttent contre la précarité, que par des économistes libéraux qui y voient l'occasion de baisser les impôts sur le revenu et les charges sur le travail, d'enrayer le travail au noir. Permettant aux entreprises d'engager

une main-d'œuvre bon marché, les travailleurs ayant par ailleurs un certain niveau de vie garanti.

Duchâtelet proposait de financer le système par un aménagement de la TVA. L'argent octroyé par l'État revient toujours dans le circuit de l'économie. Mais les pistes de financement sont variées, selon les sensibilités (voir ci-dessous) et les montants accordés.

**Cesseriez-vous de travailler ?**

«Les principaux opposants à l'allocation universelle ne s'y opposent pas parce que ce serait irréalisable financièrement, mais plutôt sur des considérations morales : est-ce qu'il est normal de toucher un revenu si on ne travaille pas ?», souligne Pierre-Yves Ryckaert, membre fondateur du Réseau belge pour le revenu de base. Pour lui, c'est plutôt «conditionner la survie qui me semble immoral et même contre-productif parce que les gens au chômage hésitent à lâcher ce système, pour travailler quelques heures, de peur de perdre leur allocation.»

L'allocation universelle ne créerait pas une armée de fainéants ?

«Posez-vous vous-même la question : arrêteriez-vous de travailler ? Le plus souvent, on me répond que non. La plupart des gens ne se satisferont pas d'un montant de 1000€. Selon les études, 60 % ne changeraient absolument rien, pour continuer à assurer leur train de vie, 30 % aménageraient leur temps de travail pour se consacrer à des loisirs ou des projets et 10 % ne travailleraient pas. Mais il n'est pas néfaste qu'une partie de la population ne veuille pas s'inscrire dans le cercle de la croissance, et préfère mener une vie plus simple.»

Pour lui, pas question non plus «de supprimer tous les acquis sociaux» et le système de sécurité sociale. «L'un n'empêche pas l'autre. On peut très bien avoir un montant universel et par ailleurs garder un système assurantiel, lié aux cotisations, qui se superposerait à ce socle. Et même conserver une assurance chômage, de manière à lisser les périodes d'activité et d'inactivité.» ■

## 600 € à Albert Frère

«**M**oi, je serais prêt à donner 600 € par mois à Albert Frère s'il paie un juste impôt. Tout dépend de l'équité du système fiscal», réplique Philippe Defeyt, depuis longtemps partisan de l'allocation universelle (chez Écolo notamment). On lui demandait quelle est la logique de donner une allocation de base à quelqu'un qui jongle avec les milliards ? «C'est déjà le cas avec les allocations familiales», remarque aussi Pierre-Yves Ryckaert. «Les riches en bénéficient, mais ils con-

tribuent aussi davantage au système. L'allocation universelle nous fait aussi poser des questions sur cette dualisation entre contributeurs et profiteurs. Quelqu'un au chômage qui s'occupe d'un voisin âgé, il apporte aussi de la richesse sociale.» L'allocation inconditionnelle peut être vue comme «un subside indifférencié à l'initiative citoyenne» ajoute Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur, qui relève par ailleurs que contrôler la situation familiale des allocataires est devenu tout simplement impossible. ■

**POUR QUI ?****11,2 millions d'allocataires**

Une allocation « universelle ». Si l'on s'en tient au mot, ça veut dire pour tout le monde ? Enfants compris. C'est déjà une simple question de budget. 11,2 millions de Belges bénéficiaires dans ce cas. Mais 9,32 millions seulement si l'on s'en tient aux plus de 14 ans, et 400 000 de moins encore si on limite l'octroi de l'allocation à 17 ans. Les propositions divergent, certains proposant une allocation progressive selon l'âge. D'autres l'envisageant même dès avant la naissance. Pour les plus jeunes, elle viendrait simplement remplacer les allocations familiales. Pour les étudiants, ce serait une forme de « bourse universelle ». ■ **J.-C.H.**

**COMBIEN ?****600, 1 000 ou 1 500 € ?**

Là aussi il existe plusieurs écoles. Les « minimalistes » proposent une allocation de 125 €, 350 €, voire 500 à 600 €, simple socle qui a pour vocation de couvrir les besoins élémentaires. Les bénéfices engendrés permettraient de pousser l'idée. Mais on ne va pas loin avec ça quand il faut déjà payer son loyer ! Trouver d'autres revenus reste indispensable. Le seuil de pauvreté, fixé pour rappel à 1074€ par mois, sert de base dans pas mal de calculs d'une allocation universelle « raisonnable » et « finançable ». Plus on va au-delà, et certains modèles tablent sur 1 500 €, et plus cela demanderait des changements profonds dans la société ! ■ **J.-C.H.**

**COMMENT ?****Des taxes à la monnaie**

Comment financer l'allocation ? À 1 000 € par mois, pour 11,2 millions de Belges, on atteint 135 milliards annuels. C'est un peu moins que la moitié du PIB de la Belgique (les valeurs produites) qui atteint 395 milliards. C'est presque autant que les recettes fiscales de l'État (donc ses dépenses), autour de 150 milliards. La simplification administrative et un simple glissement des allocations actuelles assurerait déjà un socle. Au-delà, diverses voies sont explorées, généralement en ciblant les taxes, sur la finance, les pollueurs ou les gros revenus, en refondant une TVA augmentée. Et même en se réappropriant la création monétaire. ■ **J.-C.H.**

**FAIRE QUOI ?****Des activités gratifiantes**

Au niveau « réaliste » de l'allocation universelle, il faudrait donc continuer de travailler. Ce que la plupart feront, de toute façon. Mais on peut s'attendre, et c'est un des intérêts de la mesure, à ce que les gens lèvent un peu le pied, profitent d'un « temps partiel » (c'est autant pour la flexibilité du travail) et consacrent plus de temps à des activités « librement choisies » : se consacrer à leur famille et à des loisirs, compléter leur formation, se lancer dans un projet qui leur tenait à cœur, être artiste, bénévole. Autant d'activités « non rentables » mais socialement gratifiantes. Dont bon nombre sont aujourd'hui tributaires de subsides. ■ **J.-C.H.**

**PLUS SIMPLE ?****Plus de raison de frauder**

Le principal argument de l'allocation universelle c'est qu'elle est foncièrement égalitaire. Liée à l'individu, quelle que soit sa situation professionnelle ou familiale. Au contraire des allocations de survie « conditionnées » que nous connaissons. Marié, isolé, cohabitant ? Les situations « de famille » sont de plus en plus éthérées. Les différents statuts, les niches, qu'elles soient sociales ou fiscales, incitent aux fraudes. Avec l'allocation universelle, plus besoin de tous ces calculs et ces contrôles qui, c'est un comble, poussent les allocataires soit à mentir, soit à s'isoler pour obtenir un statut moins défavorable. ■ **J.-C.H.**